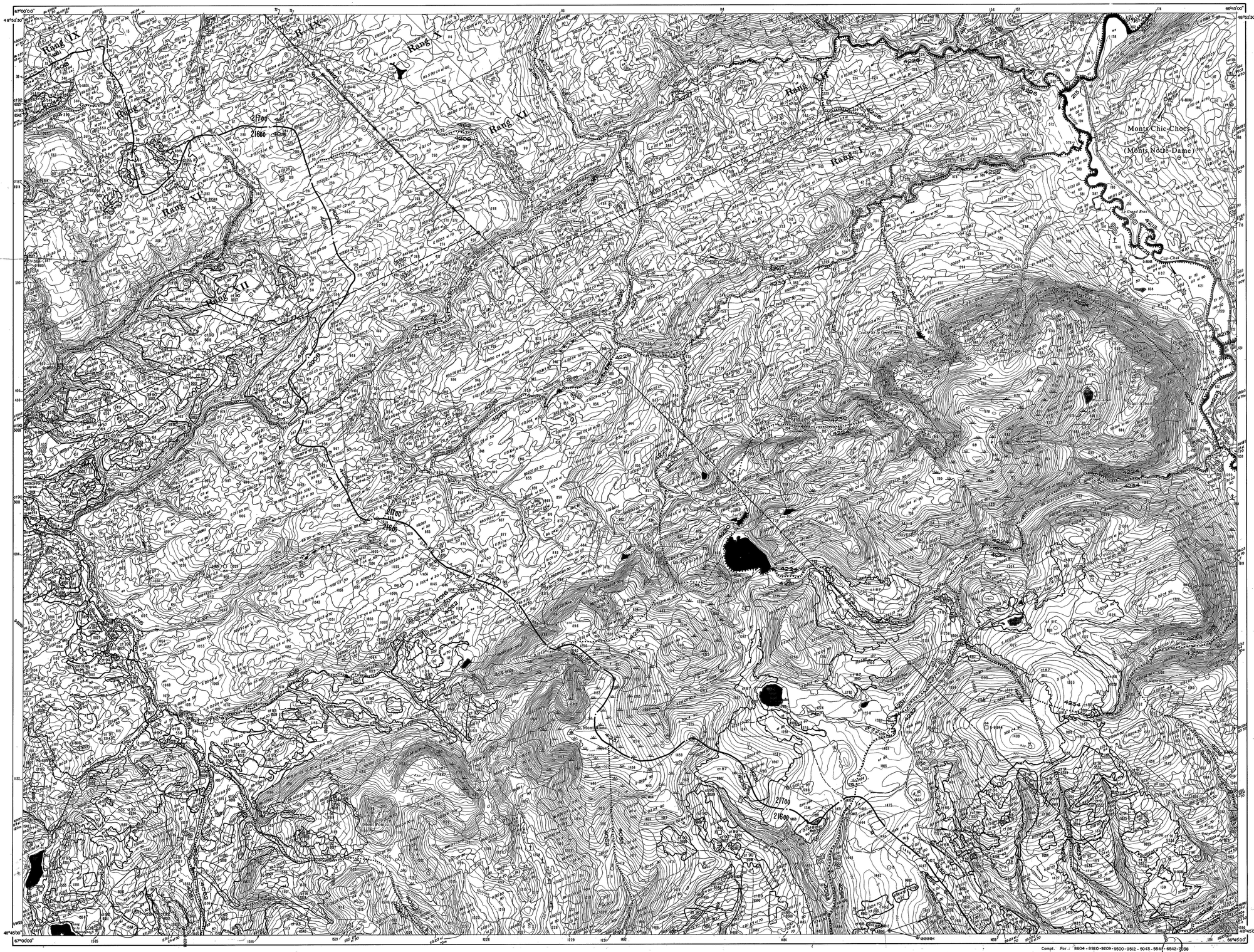

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe préparatoire de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanc étendue	cb
Coupe à diamètre limite et dépérissement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (brûlage ou à pied)	b
Plantation à racines nues	pn
Plantation à godets	pg
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Fertilisation commerciale	fc
Récolte dans les friches boisées (érablière libre)	ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (T)
— à sapinette	R (SB)
— à mélèze	R (L)
(plantation)	P
Pessière	
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (T)
— à mélèze	E (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	E (S)
Pinède blanche	
— (pin blanc et/ou pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PB (P)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— à sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
Pinède à pin rouge	
— (pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (P)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— à sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
Pinède à pin gris	
— (pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG (P)
— à thuya (cèdre)	PG (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— à pin rouge	PG (PR)
— à sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
Cédrière	
— (thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	T (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	T (E)
— à mélèze	T (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	T (PB)
— à pin rouge	T (PR)
— à pin gris	T (PG)
— à sapinette	T (SB)
— à sapin et/ou épinette blanche	T (S)
(plantation de thuya)	PrT
Pruchière	
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— à thuya (cèdre)	Pr (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— à pin rouge	Pr (PR)
— à pin gris	Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
(plantation de pruche)	PrPr
Mélèzin	
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	ML (M)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	ML (PB)
— à pin rouge	ML (PR)
— à pin gris	ML (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)
(plantation de mélèze européen)	MLeL
(plantation de mélèze hybride)	MLeL
(plantation de mélèze du Japon)	MLeL

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 (PB)	F2 (PB)
— — — — avec pin rouge	F2 (PR)	F2 (PR)
Peuplier faux-tremble	PF (T)	PF (T)
— — avec pin gris	PF (PG)	PF (PG)
— — avec pin blanc	PF (PB)	PF (PB)
— — avec pin rouge	PF (PR)	PF (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PF (E)	PF (E)
— — avec sapin	PF (S)	PF (S)
Peuplier rouge	PR (PR)	PR (PR)
Cerisier rouge	CR (PR)	CR (PR)
Peuplier à grandes dents	PG (PG)	PG (PG)
Frênes	F (F)	F (F)
Frênes rouge	FR (FR)	FR (FR)
Frênes noir	FN (FN)	FN (FN)
Ostryer houblon	OH (OH)	OH (OH)
Chênes rouge	CHR (CHR)	CHR (CHR)
Chênes blanc	CHB (CHB)	CHB (CHB)
Érables rouges	ER (ER)	ER (ER)
Érables noirs	EN (EN)	EN (EN)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1 (F1)	M F1 (F1)
— — — sur station résineuse	M F1 (F1)	M F1 (F1)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	
— à essences intolérantes	F1
— à essences tolérantes	F2
— à sapin (sur station résineuse)	F3
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peupliers	PE
Peupliers rouge	PR
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E1 F
— à bouleaux jaunes	E2 F
— à essences intolérantes	E3 F
— à feuillus d'essences tolérantes	E4 F
Plantation d'érable à sucre	ES
— de bouleau jaune	BJ(S)
— de peuplier	PE(S)
— de peuplier hybride	PH(S)
— de tilleul d'Amérique	F1 (TA)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par trouées	ct
Coupe partielle par épaisseur égale	cl
Chablis partiel	cbp
Épidémie légère	e
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement

① 1 à 50 % ② 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis total	bt
Épidémie totale	et
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (jeune)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (jeune)	30-70 (vieux)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé irrégulier de haut tallis dont l'âge moyen n'atteint pas 80 ans. Peuplé irrégulier de haut tallis dont l'âge moyen est de 80 ans.

Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de haut tallis mais, majorité des tiges portant des cicatrices. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	1m	7m	13m	19m	25m	+m
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	1
Forte	61 à 90%	2
Abrupte	91 % et plus	3

N.B. : Superficie minimale de pente : 0,5 ha

Les classes de pente sont indiquées sous les forêts publiques seulement.

EXEMPLE D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ep 50m Q — S : sélectivité; E : classe de pente; C : classe d'âge; ep : perturbation; 50m : classe de hauteur; Q : classe de densité; — R C1 ce 60 R1 — R : classe de pente; C1 : classe d'âge; ce : origine; 60 : classe de hauteur; R : classe de densité; R1 : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS / SIGNATURE : *Marcel Sirois*

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 15-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

Unité de sondage 1

000 02 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 21600*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée 127*

Municipalité 06900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1235 *

Région écologique 9b*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 160 MATANE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	22-B-2		22-B-1	
	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
22-B-14	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
22-B-11	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

	22-B-15		22-B-16	
	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
22-B-10	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
22-B-9	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

22 B/15 S.O.

Compt. For. : 8604 - 8920 - 9209 - 9500 - 9512 - 5043 - 5547 - 6542 - 7038

À Jour : avril 1995

2